

VOUS AIMEZ LE STREET ART? VOUS VOULEZ
TRANSFORMER VOTRE MUR EN OEUVRE D'ART?
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

APPEL AUX MURS



LANCEMENT DE LA PLATEFORME PARTICIPATIVE : APPEL AUX MURS !

Dans le cadre de ses actions de communication et de sa politique en faveur de la participation citoyenne, la Ville de Namur a mis en place une plateforme participative en ligne. Via cette plateforme, les habitants seront invités à proposer leurs idées et leurs projets pour Namur, en fonction des grandes thématiques identifiées. Le premier projet développé est culturel et concerne le Street Art. Il s'agit d'inviter les Namurois à proposer un mur pour la réalisation d'une fresque et, par la suite, d'inviter les citoyens à voter pour l'œuvre à réaliser.

Aujourd'hui, la Ville de Namur lance donc un appel aux propriétaires désireux d'intégrer une œuvre sur le pignon de leur immeuble ou à tout citoyen qui a localisé un lieu susceptible d'accueillir des créations d'art urbain. Une manière de soutenir le «street art», dans une ville qui compte déjà pas mal de fresques murales (voir projets réalisés et en cours).

Le choix des fresques se fera en collaboration avec le propriétaire, suivant l'approche ci-dessous:

1. La Ville compte développer un projet de fresque dans un quartier, elle contacte le propriétaire du «candidat-mur» présent dans ce quartier.
2. La Ville propose au propriétaire de choisir l'artiste sur base d'un porte-folio.
3. L'artiste choisi présente au moins cinq projets.
4. Le propriétaire en sélectionne au minimum deux.
5. Ces propositions sont soumises aux Namurois pour le vote.

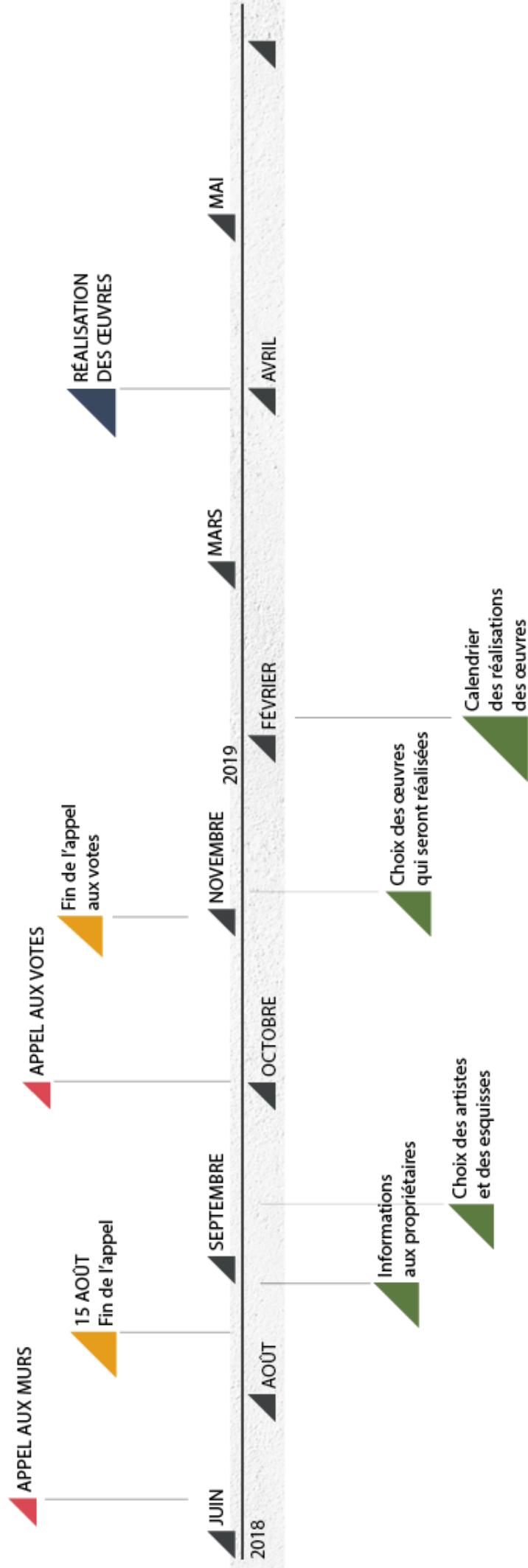
Une fois l'œuvre choisie, débutent les démarches administratives en vue de l'obtention du permis d'urbanisme et enfin, la réalisation de la fresque.

Précisons que la Ville prend en charge les frais de réalisation. Le propriétaire, pour sa part, met à disposition un mur visible depuis l'espace public.

Des initiatives similaires existent déjà dans d'autres villes comme Bruxelles et Ostende et rencontrent un réel succès.

Cette Plateforme participative citoyenne et l'Appel aux Murs s'inscrivent dans l'adhésion de la Ville de Namur en tant que Ville-pilote au programme international Agenda 21 de la Culture. Dans ce cadre, la culture est considérée comme un moteur et catalyseur du développement durable des villes. Namur exprime ainsi l'engagement de faire de la culture une dimension clé de la politique locale.

Pour toute personne intéressée par l'Appel aux murs, les informations sont dès à présent disponibles sur le site internet <https://participation.namur.be/fr> et sur le site de la Ville www.namur.be



HORS PLATEFORME

PLATEFORME

8 JUIN: conférence de presse

Lancement de l'appel
aux murs

Réception des offres.

MI-AOÛT 2018

Fin de l'appel
Clôture de la 1ère phase

Vérifications des conditions. Choix parmi
les murs proposés (selon : la géolocalisa-
tion, la thématique, la surface ...)

SEPTEMBRE 2018

Informations aux propriétaires :
- soit leur mur est retenu
- soit il fait partie d'une réserve
- soit il ne convient pas

- Pré-autorisation de l'Urbanisme
- Choix de l'artiste par le propriétaire sur
base d'une liste qui lui sera présentée
- Délibération Collège (l'engagement de
l'artiste et de la dépense)
- Création de 5 projets par l'artiste
- Choix de 2 à 3 esquisses par le proprié-
taire à proposer sur la plateforme

OCTOBRE 2018



*Phase 2 : appel au vote
Les citoyens choisissent
la fresque parmi celles
proposées*

NOVEMBRE 2018



*Clôture de la deuxième
phase*



*Introduction du permis d'urbanisme
(processus d'analyse de 90 jours à 120
jours)*

FÉVRIER/MARS 2019



*Mise en place d'un calendrier
de réalisation*

AVRIL/SEPT. 2019



Réalisation des Fresques

CONTEXTE

L'intégration d'art dans la Ville rencontre pleinement la politique culturelle de la Ville de Namur, Namur Confluent Culture, initiée en 2012.

« Street Art et art dans la rue rythment le parcours urbain des promeneurs, des touristes, des étudiants, des chaland... L'art s'impose dans le quotidien, sur le chemin de la boulangerie ou de l'école, gagne la curiosité populaire, habitude les passants à l'étrange et s'offre à tous, sans l'obstacle des finances, du guichet ou des portes. L'art s'infiltré en douceur dans les rues namuroises et il est de notre volonté d'accentuer sa présence dans le paysage urbain (...). Pour développer un parcours artistique urbain, la Ville commandera ou achètera des œuvres auprès d'artistes internationaux, nationaux mais aussi locaux (...). L'art dans la ville peut aussi être éphémère, ce qui autorise davantage de folies et d'audace. »

Namur Confluent Culture

A travers l'art urbain, l'objectif de la Ville est de favoriser l'essor culturel de Namur en créant une dynamique en matière d'événements culturels et en favorisant l'accès à la culture pour tous par la mise en place d'outils variés. Un des canaux utilisés est celui du street art, de plus en plus présent dans les rues de Namur à travers des projets «longue durée».



RÉALISATIONS

Depuis 2015, plusieurs fresques urbaines ont été ainsi réalisées sur les murs de la Ville à l'initiative ou en collaboration avec le Service Culture :

- ▶ la fresque de Eyes-B sur le mur de l'aile Eden (Maison des Echevins)
- ▶ «Des fleurs pour Namur» de l'artiste québécois Dan Brault réalisée en version monumentale par le collectif Propaganza (place de Québec)
- ▶ «Vive Nameur po tot» de Kahef sur le pignon de la résidence Baduelle (rue Basse-Marcelle)
- ▶ «Skills» conçue par le collectif namurois Drash sur un mur de l'école Henri Maus (côté rue Courtenay)
- ▶ «Chaos végétal» de Tamar Kasparian réalisée sur les murs de la Maison de la Poésie, dans le Jardin des Poètes où elle côtoie des livres-poèmes et les chaises-poèmes du sculpteur québécois Michel Goulet.
- ▶ la fresque pop et colorée de Jean-François Octave conçue en hommage à l'artiste Evelyne Axell sur le pignon d'une maison de la rue du Lombard, juste en face de l'Académie des Beaux-Arts.

- ▶ le «Nuancier» de Propaganza qui colore le chemin des écoliers, à l'arrière de l'Hôtel de Ville, le long de la Haute Ecole Albert Jacquard et de l'institut Saint-Louis

La dernière fresque réalisée dans le cadre du street art à Namur se situe dans le Quartier des Balances, sur le building du Foyer namurois (rue des Bosquets). L'œuvre a fait l'objet d'une concertation et d'une collaboration étroite entre les artistes du Collectif Propaganza et le Comité de Quartier. Sur base d'un brainstorming collectif, les artistes ont proposé pas moins de 8 maquettes à un ensemble de citoyens représentatifs. C'est ensuite à eux qu'est revenu le choix de la fresque qui orne désormais le mur des Balances. Le dessin qui a été retenu comporte un style contemporain très coloré où se mélangent des lettrages «graffiti classique» et des phrases abstraites. La fresque a été réalisée en 10 jours en avril dernier par les artistes et recouvre un mur de 22 mètres de haut sur 8 mètres de large.

L'art urbain se manifeste également à travers Sculptures dans la Ville. Certains de ces œuvres s'installent, le temps d'un été (notamment Umbrella Sky Project rue Haute-Marcelle en 2015, Bijoux urbains de Liesbet Bussche en 2016). D'autres sont permanentes. C'est le cas des Sculptures miniatures de l'artiste espagnol Isaac Cordal qui titillent la curiosité et nourrissent l'imaginaire des promeneurs depuis novembre 2017. Une quarantaine de ces figurines ont été subtilement disposées à la mi-novembre dans des endroits inhabituels et improbables du centre-ville. Coincées dans une niche, un œil de bœuf ou un éclat de mur, assises sur un rebord au-dessus d'une vitrine, accrochées à un câble électrique, elles forment un parcours urbain insolite à découvrir à pied entre l'Hôtel de Ville (rue de Fer) et les Bateliers (rue Saintraint) en passant par le piétonnier et le quartier des Carmes.



PROJETS 2018 – 2019

- ▶ fresque de Sam Laloux réalisée sur un mur de Quai 22 à l'initiative de l'Université de Namur (été 2018)
- ▶ fresque de Telmo et Miel réalisée sous le Pont de Louvain à l'initiative de la Ville de Namur et The Crystal Ship
- ▶ fresques de Léon Keer sur un pignon des Archives de l'Etat et sur le parking Gifar (au sol) à l'initiative des Archives de l'Etat et de la Ville de Namur
- ▶ fresque de Mona Caron réalisée autour des Fleurs (rue Lucien Namèche) à l'initiative de la Ville de Namur

ORGANISATION & CONTACT PRESSE

Ville de Namur – Service Culture
www.namur.be

Chef de Service
Carine Debelle - 081/24 64 20
carine.debelle@ville.namur.be

Chargée de projet
Viviane Van Lancker - 081/24 65 13
viviane.vanlancker@ville.namur.be

Contact presse
Valérie Sacchi - 081/24 63 22
valerie.sacchi@ville.namur.be



Conférence de presse du 8 juin 2018 – Participation citoyenne

1. Ville intelligente et participation

La smart city, la ville intelligente, au sens namurois du terme, est une ville qui s'appuie sur l'intelligence individuelle et collective de ses usagers : citoyens, associations, institutions, entreprises, pouvoir politique, administration, comités de quartier... L'ensemble forme un système de parties prenantes qui collaborent à travers des processus et à l'aide d'outils adaptés pour penser le futur de la ville. La participation devient un véritable projet de Ville qu'elle propose à ses usagers pour qu'ils puissent penser le futur de leur milieu de vie, à travers des petits projets concrets, comme à travers la définition d'une vision plus globalisante pour l'avenir, tel que le futur NID à la Confluence y invitera.

2. Les acteurs

Les anversois de Createlli ont remporté le marché pour tout ce qui concerne la mise en place des processus et outils adaptés pour penser et cocréer le futur de la ville. A ce titre, ils accompagnent la Ville dans les projets qui impliqueront une participation des usagers dans tous les domaines gérés par la Ville.

De l'autre côté, un bon processus de participation doit impliquer l'ensemble des parties prenantes concernées par un projet dans une confiance mutuelle :

- le citoyen doit avoir confiance dans l'Institution qui met en place les outils et processus de participation et qui cadre les projets entre autre sur les plans budgétaire et juridique ;
- l'Institution, en ce compris le personnel politique, doit avoir confiance dans la capacité des citoyens à cocréer, imaginer, participer à, ... de nouveaux projets pour la ville de demain.

3. Les outils

Un bon processus de participation doit mettre en place les outils adaptés par rapport au projet.

Via leur plateforme en ligne, Créatelli propose spécifiquement :

- *Enquête et collecte de données participatives : sonder la population sur leurs besoins, niveau de satisfaction, opinion, ... ;*
- *Support numérique de réunions ;*
- *Boîte à idées : une fabrique d'idées basée sur le modèle crowdsourcing. Les utilisateurs peuvent contribuer au projet en*
 - o *partageant leurs idées sur une plateforme publique,*
 - o *échangeant sur les thèmes prioritaires,*
 - o *créant de nouvelles idées,*
 - o *donnant du feedback et en votant sur les idées des autres ;*
- *Module d'informations aux intervenants (site web, blog) ;*
- *Cartes participatives : Les parties-prenantes développent des cartes ensemble afin de visualiser et d'améliorer leur compréhension de défis clés ;*
- *Communautés de discussion: forum pour plus d'interaction entre les participants ;*
- *Tours 3d interactifs : immersion virtuelle dans la réalité afin de déclencher des réactions issues de connaissances implicites et d'améliorer la qualité des feedbacks récoltés ;*
- *Animation de la communauté.*

A la Ville, nous disposons déjà, nous allons disposer sous peu, ou nous sommes en train de réfléchir à la mise en place d'autres outils qui pourront alimenter et compléter tout ce qui a été décrit ci-dessus :

- Outils en ligne :
 - o Portail opendata,
 - o Cartographie 2D,
 - o Modèle numérique 3D,
 - o Logiciel d'Occupation du Domaine Public,
 - o Plateforme de participation lancée aujourd'hui,
 - o Signaler un problème : Les citoyens peuvent signaler des incidents dans leur ville ou commune, que cela soit une nuisance sonore, dommage, trafic, etc.
- Dans le monde réel :
 - o A la Confluence, le NID comme lieu de cocréation sur le thème du territoire,
 - o Les Comités de quartiers qui restent des leviers et des relais importants à encourager,
 - o Les réunions d'information, type « grands chantiers » qui doivent être poursuivies,
 - o Les groupes de réflexion, type « énergie », qui doivent être poursuivis et multipliés sur d'autres thèmes,
 - o Séances de cocréation,
- Budget participatif et crowdfunding,
- Crowsourcing,
- ...

La participation citoyenne constitue donc bien un projet en soi par la mise à disposition d'outils variés à destination des parties prenantes, dans les mondes virtuel comme réel, qui permettent à tout le monde de participer. La plateforme en ligne, interface en ligne qui permet aux citoyens de créer des projets et de les soumettre sous la forme d'un réseau social : partage, votes, débats,..., ne constitue qu'un des éléments du dispositif.

Ces outils permettent de mettre ensemble, autour d'une table réelle ou virtuelle, toutes les parties prenantes d'un écosystème pour y créer, débattre, voter, financer un ou des projets liés au futur de la ville. Le projet peut venir de n'importe quelle partie prenante (l'administration, un citoyen) et être discuté par les autres.

4. Conclusion

Namur n'entre pas dans la participation citoyenne par la simple mise en place d'une boîte à idée mais fait le choix de favoriser l'émergence d'un écosystème très actif incluant tous les types d'utilisateurs pour penser le futur de la ville en utilisant un ensemble de moyens et outils dans les mondes réel comme virtuel. Là où d'autres se contentent de mettre en ligne une plateforme qui sert de boîte à idées, souvent en one shot, nous désirons, à partir de cette première expérience de laquelle nous devons apprendre, mettre en place une véritable culture de la participation citoyenne afin de l'ancrer durablement dans la prise de décision et de voir ainsi l'avènement du citoyen augmenté, de l'utilisateur augmenté, au sein d'un territoire cocréé. L'administration et le personnel politique deviennent alors des facilitateurs et des régulateurs (les projets doivent en effet répondre à des exigences légales et budgétaires) tout en participant activement à la cocréation, comme toutes les autres parties prenantes. Tous les acteurs de l'écosystème sont alors invités à participer activement au futur de la ville sans imaginer que tous les projets auxquels chacun pense de manière individuelle seront réalisés.